



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/838  
S/1997/240  
16 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Point 39 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES  
CONSÉQUENCES POUR LA PAIX ET LA  
SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-deuxième année

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 19 de la résolution 51/195 B de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, durant sa cinquante et unième session, des rapports trimestriels sur les progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan. Le rapport, qui expose les principaux événements qui se sont produits en Afghanistan pendant les trois premiers mois écoulés depuis l'adoption de la résolution, est également destiné au Conseil de sécurité, qui a demandé à être tenu régulièrement informé de la situation en Afghanistan.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Situation militaire

2. La situation militaire en Afghanistan a connu un nouveau retournement au début de 1997 : les Taliban ont enlevé la plupart des positions tenues au nord de Kaboul par la coalition des forces de l'opposition, sous le nom de Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan, qui regroupe le Mouvement islamique national d'Afghanistan, dirigé par le général Rashid Dostum, le Jamiat-i-Islami, dirigé par M. Burhanuddin Rabbani et le commandant Ahmed Shah Massoud, et le Hezb-i-Wahdat, dirigé par M. Karim Khalili. Les Taliban semblent vouloir pousser plus loin leur offensive militaire pour prendre les régions que tient encore le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan. La situation sur le front reste des plus instables et on signale des préparatifs en vue de la reprise des combats lorsqu'arrivera le printemps.

3. Les Taliban ont lancé une grande offensive le 16 janvier, soit le lendemain du jour où avaient pris fin les pourparlers tenus à Islamabad sous l'égide de l'ONU en vue d'un cessez-le-feu, et ont immédiatement pris l'aéroport de Bagram

ainsi que Charikar, la capitale de la province de Parwan au nord de Kaboul. Le 23 janvier, ils ont pris deux autres villes stratégiques, Jabal-os-Saraj et Gulbahar, repoussant ainsi les forces du général Dostum au nord de l'Hindu Kush et celles du commandant Massoud dans la vallée du Panjshir. Dans la nuit du 26 au 27 janvier, les forces du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan ont fait sauter une partie de la route de Salang, à 25 kilomètres au nord de Jabal-os-Saraj, pour tenter d'arrêter la progression des Taliban vers le nord le long de cette route. La passe de Salang étant ainsi fermée, les Taliban ont dû faire un détour par l'ouest pour gagner les régions du nord tenues par le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan. Ils ont commencé à avancer le long de la vallée de Gharband vers la province centrale de Bamyan et, le 2 février, ont occupé Sheikh Ali dans la province de Parwan, à 20 kilomètres à l'est de la passe stratégique de Shebar, qui commande l'accès à Bamyan et aux régions du nord tenues par le général Dostum. Tout en consolidant leurs positions dans les régions qu'ils ont prises, les Taliban se prépareraient à attaquer la passe. Les 20 et 21 février, les forces du Hezb-i-Wahdat de M. Karim Khalili, appuyées par le général Dostum, ont attaqué les positions des Taliban à Sheikh Ali, mais n'ont pas réussi à les déloger.

4. Des affrontements incessants ont lieu aussi entre les Taliban et les forces du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan dans la province de Badghis, dans le nord-ouest de l'Afghanistan, et des combats sporadiques se poursuivent dans la région bordant la Morgab. Le front est passé plusieurs fois d'une rive à l'autre de la rivière, mais Qala-i-Naw, la capitale de la province de Badghis, est restée aux mains des Taliban bien que les forces du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan aient tenté à plusieurs reprises de la prendre.

5. Des troubles ont eu lieu aussi dans d'autres régions d'Afghanistan. Dans la nuit du 28 janvier, Jalalabad, la capitale de la province de Nangarhar, a été attaquée par un groupe armé non identifié. Il y a eu un échange de coups de feu et des tirs de roquettes et le groupe a fini par être repoussé par les Taliban. Le 8 février, des combats ont éclaté dans la province de Kunar entre les Taliban et des forces locales affiliées au Hezb-i-Islami, dirigé par M. Gulbuddin Hekmatyar, et au Front de libération national afghan, dirigé par M. Sibghatullah Mojaddedi. Le conflit a été rapidement maîtrisé par des renforts de Taliban. Le 23 février, des combats ont eu lieu entre les forces du Hezb-i-Islami et du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan au sujet de différends locaux entre leurs commandants. Des combats ont également été signalés entre les factions locales à Kunduz.

6. À la fin de la période sur laquelle porte le présent rapport, 19 des 30 provinces d'Afghanistan ainsi que des parties importantes des provinces de Badghis, de Parwan et de Kapisa, étaient tenues par les Taliban. Les forces du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan étaient confinées dans les huit provinces du nord et dans certaines parties des provinces de Badghis, de Parwan et de Kapisa.

#### Situation politique

7. En Afghanistan, la situation politique et la situation militaire sont toujours étroitement liées. Les parties rivales tentent toujours de donner une légitimité politique à leurs activités militaires. À en juger d'après leurs

déclarations et d'après leurs activités sur le terrain, les Taliban semblent décidés à se rendre maîtres, militairement et politiquement, de l'Afghanistan tout entier et à y instaurer un État islamique selon la conception qu'ils s'en font. Ils considèrent l'autre partie comme faisant obstacle à ce but. Tout en consolidant leurs positions dans les deux tiers du pays dont ils sont maîtres, les Taliban ne cessent d'insister pour que la communauté internationale les reconnaisse formellement comme le véritable gouvernement islamique de l'Afghanistan, habilité à occuper le siège de l'Afghanistan à l'Assemblée générale des Nations Unies. L'alliance qui constitue le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan s'élève contre le fait que les Taliban imposent leur volonté au reste de l'Afghanistan par la force. De l'avis général, tant les Taliban que le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan auraient reçu une aide matérielle et financière d'alliés extérieurs, mais chacune des parties accuse l'autre d'encourager les ingérences étrangères dans les affaires intérieures du pays.

8. L'évolution récente de la situation militaire en Afghanistan, en particulier les dernières avancées des Taliban vers le nord, inquiète beaucoup les pays de la région et au-delà. Les Ministres iraniens, pakistanais et turcs des affaires étrangères se sont réunis à Istanbul le 5 janvier pour examiner la situation en Afghanistan et ont adopté une déclaration dans laquelle ils demandent aux parties en présence de respecter un cessez-le-feu pendant le mois du ramadan qui approche et de régler pacifiquement leurs différends. Ils y soulignent qu'une solution militaire est irréalisable en Afghanistan.

9. La République islamique d'Iran a organisé une rencontre des parties afghanes à Téhéran les 25 et 26 janvier. M. Norbert Holl, Chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, y a assisté en qualité d'observateur, de même que des représentants du Pakistan, de la Turquie et du Turkménistan. Toutefois, ni les Taliban ni le Hezb-i-Wahdat de M. Karim Khalili n'y ont participé. À l'issue de la rencontre, les participants ont adopté une déclaration dans laquelle ils se disent préoccupés par la persistance du conflit armé en Afghanistan et demandent instamment aux belligérants de renoncer aux hostilités en faveur d'un dialogue constructif en vue d'un règlement.

10. Les 24 et 25 février, les Ministres kazak, kirghize, ouzbek et russe de la défense, réunis à Tachkent, ont réaffirmé l'engagement de défense mutuelle qu'ils avaient pris à Almaty le 4 octobre 1996.

11. Ces trois derniers mois, le Conseil de sécurité a tenu à plusieurs reprises des consultations sur l'Afghanistan au cours desquelles les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par la reprise des hostilités dans le pays. Le Conseil a demandé aux parties de cesser le feu et de chercher à résoudre rapidement le conflit par voie de négociation. Il a réaffirmé aussi qu'il appuyait pleinement les efforts déployés par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan pour rétablir la paix.

#### Situation humanitaire

12. En dépit de l'instabilité qui persiste dans certaines régions, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales mènent des activités humanitaires dans l'ensemble de l'Afghanistan. Certains aspects

de la politique des Taliban, en particulier en ce qui concerne l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi et d'autres questions relatives aux droits de l'homme, restent un sujet de graves préoccupations.

13. La communauté internationale a récemment pris note du fait que les déplacements de population continuaient à se produire dans plusieurs régions du pays, notamment dans la province de Badghis et dans les villes de Herat et Mazar-i-Sharif. Elle a noté aussi avec inquiétude que les habitants de villages situés au nord de Kaboul auraient été déplacés de force. Pendant la période comprise entre le 24 février et le 2 mars, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a enregistré près de 4 600 personnes déplacées à l'intérieur du pays au point de contrôle de Khair Khana, au nord de Kaboul, soit un total de plus de 115 000 depuis le 2 janvier 1997. Ces arrivées ont encore aggravé les conditions de vie déjà difficiles à Kaboul.

14. Tout en fournissant des secours d'urgence aux personnes déplacées, les Nations Unies ont demandé aux autorités des Taliban de prendre des mesures, notamment de publier un communiqué officiel, pour les encourager à retourner dans leurs foyers. Les organismes des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge ont fait valoir aux autorités locales qu'un retour des intéressés dans ces régions était une priorité pour toutes les organisations humanitaires.

15. À ces préoccupations d'ordre humanitaire s'ajoute le fait que les Taliban ont arrêté à Kaboul, le 21 février, deux ressortissants français qui travaillaient pour Action contre la faim, une organisation non gouvernementale ayant son siège en France. J'ai fait appel aux autorités des Taliban par l'intermédiaire du Chef de la Mission spéciale pour qu'elles les libèrent immédiatement et, le 25 février, le Conseil de sécurité a également demandé instamment qu'ils soient libérés. Les incidents de cette nature continuent d'empêcher la communauté internationale de répondre aux besoins humanitaires pressants de l'Afghanistan.

16. Étant donné les conditions qui règnent dans le pays, le Département des affaires humanitaires du Secrétariat, agissant en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a réuni un forum international sur l'assistance à l'Afghanistan les 21 et 22 janvier 1997 à Achgabat. Le Chef de la Mission spéciale y a souligné le lien étroit qui existe entre la fourniture de l'aide humanitaire à l'Afghanistan par les pays donateurs et le progrès vers un règlement politique en Afghanistan. Il a réaffirmé qu'il fallait continuer à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan en dépit de la persistance des hostilités. Comme le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires l'a fait savoir au Conseil de sécurité le 28 janvier, on s'efforce actuellement de mettre au point, compte tenu des principes et priorités qui auront été convenus, un plan stratégique visant à fournir des secours immédiats à l'Afghanistan aussi bien qu'à répondre à ses besoins de relèvement et de développement à long terme.

### III. ACTIVITÉS DE LA MISSION SPÉCIALE

17. La Mission spéciale a continué à concentrer ses efforts sur la conclusion d'un cessez-le-feu immédiat en organisant des négociations entre les belligérants et en leur offrant ses bons offices. À cette fin, le Chef de la

/...

Mission spéciale et ses collaborateurs ont rencontré à plusieurs reprises les Taliban et les dirigeants du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan, ainsi que d'autres personnalités afghanes.

18. Sur l'initiative de la Mission spéciale, un groupe de travail intra-afghan s'est réuni à Islamabad du 13 au 15 janvier, ce qui a permis aux représentants des Taliban et du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan de se rencontrer pour la première fois. Les Taliban étaient représentés par Mullah Wakil Ahmed, Mufti Masoom Afghani et Mullah Abdul Wahab. Les trois factions du Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan étaient représentées par le général Mohammed Paima (pour le général Dostum), M. Mohammed Ishaq (pour le commandant Massoud) et M. Rasul Taleb (pour M. Karim Khalili). Dans une ambiance franche et amicale, le Groupe de travail a discuté de la question d'un cessez-le-feu, y compris de la création d'une commission réunissant toutes les parties, qui en assurerait la supervision, de l'échange de prisonniers et de la remise des dépouilles des victimes, du statut de Kaboul en tant que ville neutre administrée par une autorité civile, du déploiement d'une force de police neutre et de l'installation en Afghanistan d'un gouvernement islamique ayant une large assise. Le Groupe de travail n'étant pas habilité à prendre des décisions, ces questions ont été examinées ad referendum. Les participants sont convenus que le Groupe de travail devrait rester en existence car il offrait aux parties une possibilité appréciable de mener un dialogue politique dans des conditions de liberté et de sécurité.

19. La deuxième réunion du Groupe de travail intra-afghan a eu lieu au siège de la Mission spéciale à Islamabad du 24 au 26 février. Mullah Mohammed Sadiq, Mufti Masoom Afghani et Hajji Fazal Mohammed représentaient les Taliban. Le général Mohammed Paima et M. Rasul Taleb représentaient le Conseil suprême pour la défense de l'Afghanistan, M. Mohammed Ishaq ayant été empêché par le mauvais temps d'assister à la réunion. Le Groupe de travail a procédé à un échange de vues approfondi sur la situation en pleine évolution de l'Afghanistan. Il a discuté longuement de questions importantes telles que les mesures destinées à créer un climat de confiance, le projet d'accord de cessez-le-feu établi par la Mission spéciale, l'échange de prisonniers et la situation à Kaboul. Les deux parties sont convenues de poursuivre leurs négociations sur toutes les questions en suspens et ont demandé à la Mission spéciale de faire de nouvelles propositions sur ces questions pour que les dirigeants politiques des deux parties reprennent leurs discussions dans un avenir proche.

20. Au cours de la réunion, les deux parties ont donné leur accord de principe à la proposition de la Mission spéciale tendant à ce qu'une réunion de caractère politique soit organisée le 17 mars au plus tard entre le général Dostum et Mullah Rabbani pour qu'ils examinent les questions critiques étudiées par le Groupe de travail. Les deux parties se sont accordées également pour établir une liste d'une cinquantaine de prisonniers de guerre à l'échange desquels il serait procédé pour favoriser la création d'un climat de confiance.

21. À l'issue de la deuxième réunion du Groupe de travail, le chef de la Mission spéciale s'est rendu à Kandahar, le 4 mars, pour examiner avec Mullah Mohammad Hassan, membre de la choura des Taliban et Gouverneur de Kandahar, les mesures à prendre, y compris la réunion politique proposée et l'échange de

prisonniers de guerre. Le 6 mars, il s'est rendu par avion à Mazar-i-Sharif pour s'entretenir de ces mêmes questions avec le général Dostum.

22. Le Chef de la Mission spéciale a eu diverses consultations également avec d'autres États Membres pour leur demander de contribuer aux activités de la Mission spéciale et pour coordonner leur assistance. Le 21 janvier, il a rencontré à Ashkhabad M. Saparmurad Niyazov, Président du Turkménistan, et le lendemain il a rencontré à Tashkent M. Islam Karimov, Président de l'Ouzbékistan, pour discuter de la situation en Afghanistan et de l'appui que ces pays pouvaient apporter aux efforts de paix de l'Organisation des Nations Unies. Lors du séjour qu'il a fait à Téhéran pour assister à une réunion sur l'Afghanistan les 25 et 26 janvier, M. Holl a également discuté de la question afghane avec les dirigeants iraniens. Des consultations analogues ont eu lieu à Islamabad avec des représentants et des envoyés de plusieurs pays.

#### IV. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

23. La situation en Afghanistan reste précaire. Les efforts de paix de l'Organisation des Nations Unies semblent rester sans fruit. La situation militaire est dangereusement instable et risque de se détériorer encore au printemps avec le dégel. Malgré les souffrances du peuple afghan, les factions adverses n'ont pas donné suite aux appels répétés à la paix et semblent décidées à poursuivre l'option militaire. Je reste cependant convaincu qu'un règlement négocié peut seul mettre fin à ce long conflit et que l'Organisation des Nations Unies est l'instance la plus qualifiée pour permettre la conclusion d'un tel règlement. Il est impossible pour quiconque de penser que la victoire militaire d'une partie sur les autres permettra de régler à long terme le problème afghan.

24. Je suis d'avis que l'Organisation des Nations Unies et les États Membres doivent faire de nouveaux efforts pour essayer de régler la question de l'Afghanistan avant que la situation ne se détériore davantage. Nous devons tous coordonner nos efforts pour renforcer la pression internationale sur les parties afghanes afin que le conflit se règle par des moyens pacifiques. Je propose à cette fin de convoquer à brève échéance une réunion des pays concernés, dans des conditions analogues à celles qui avaient présidé à la réunion qui s'était tenue à New York le 18 novembre 1996. La nouvelle réunion aurait pour objet de réévaluer la situation après les récents événements politiques et militaires et d'étudier les moyens de promouvoir un règlement négocié du conflit, notamment en renforçant les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour rétablir la paix.

25. Je voudrais aussi prendre acte des propositions tendant à ce que les parties belligérantes afghanes se réunissent à l'extérieur de leur pays et puissent ainsi s'entretenir dans un climat de sécurité. J'ai l'intention de consulter les parties afghanes, les États Membres et les organisations internationales, en particulier l'Organisation de la Conférence islamique, sur l'opportunité de convoquer une telle réunion et je soumettrai un plan concret s'il me semble devoir contribuer au processus de paix.

26. Je voudrais conclure ce rapport en demandant à nouveau aux factions belligérantes en Afghanistan d'arrêter totalement les hostilités et d'entamer

des négociations sérieuses et honnêtes en ayant recours aux bons offices de la Mission spéciale. En outre, je demande instamment aux pays qui s'intéressent à l'Afghanistan et qui ont une influence sur ce pays de coordonner leurs activités avec celles de la Mission spéciale et de ne pas favoriser l'une des parties au conflit afghan au détriment des autres, ce qui aurait pour effet de prolonger le conflit.

-----